



Revue de presse



Dimanche 29 janvier 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Douanes: le nouveau système d'information permet la facilitation des opérations de dédouanement



Le lancement du nouveau système d'information des Douanes permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de consacrer la transparence et de développer les modalités de lutte contre la fraude et la contrebande, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Douanes: le nouveau système d'information permet la facilitation des opérations de dédouanement

Le lancement du nouveau système d'information des Douanes permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de consacrer la transparence et de développer les modalités de lutte contre la fraude et la contrebande, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Douanes: une avancée qualitative en matière de représentation au niveau international en 2022

Les douanes algériennes ont enregistré en 2022 une "avancée significative" en matière de représentation au niveau international, grâce aux nombreux postes importants occupés au sein de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), a affirmé, jeudi à Alger, le directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Le Bouclier des Douanes algériennes décerné au Président de la République

La Direction générale des Douanes (DGD), a décerné, jeudi à Alger, le Bouclier des Douanes algériennes au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Des cartes prépayées pour acquérir les produits Naftal en mars prochain

L'entreprise Naftal envisage d'adopter, à partir du mois de mars prochain, un système de cartes prépayées pour la commercialisation de ses produits énergétiques à travers ses différentes stations, a annoncé, jeudi, à Tiaret, le P-dg de l'entreprise, Abdelkader Chafi.



M. Kassali, ministre des Finances : «Les douanes préservent les droits du Trésor public»

Le ministre des Finances, Djamel Brahim Kassali, a assuré que la célébration de la journée mondiale des Douanes vise à mettre la lumière sur les efforts colossaux fournis par les Douanes algériennes dans la protection de l'économie nationale et la préservation des droits du Trésor public. Dans son allocution lors de la cérémonie de célébration de la JMD, il a indiqué que les pouvoirs publics comptent sur les statistiques du commerce extérieur.



Lancement des essais du nouveau système d'information des Douanes : Sécurisation des données du commerce extérieur

La cérémonie de célébration de la JID a été marquée par le lancement des essais relatifs au nouveau système d'information. L'opération s'est déroulée en présence du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Finances Djamel Brahim Kassali et du DG des Douanes, Noureddine Khaldi. Le Premier ministre a supervisé le lancement des essais relatifs au nouveau système d'information des Douanes.



Journée internationale des douanes, Comité d'audit du Conseil de l'OMD : Le retour des douanes algériennes

Il a signalé une «avancée significative» en matière de représentation au niveau international, grâce aux nombreux postes importants occupés au sein de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD). Il a cité entre autres la validation de quatre cadres algériens comme experts internationaux dans différentes spécialités de l'OMD, ainsi que l'admission d'un cadre douanier au secrétariat de SG de l'OMD.



L'engagement ferme du Président Tebboune aux investisseurs Algériens ou étrangers : L'Algérie assurera toutes les conditions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à Alger, que l'Algérie continuera à assurer toutes les conditions et tous les moyens, pour promouvoir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires dans le pays, au profit des investisseurs algériens ou étrangers, soulignant que l'investissement figure parmi les «priorités stratégiques».

[Adhésion de l'Algérie aux Brics : trois experts s'expriment](#)

L'adhésion de l'Algérie au bloc des pays émergents BRICS lui permet d'acquérir «une meilleure place sur la scène internationale et d'améliorer, ainsi ses négociations avec les autres pays, même européens, à même d'exercer son influence, non seulement en tant que membre, mais aussi acteur plus actif au sein de cette organisation», ont estimé, jeudi, des experts algériens au forum international de la radio algérienne.



[Allocution du Président Tebboune lors du séminaire sur «l'avocat et l'investissement» : «On a consacré le principe de sécurité juridique»](#)

L'intérêt de l'Algérie est justement dans l'encouragement de tout chef d'entreprise à «investir en Algérie en toute sécurité». L'État «a consacré le principe de sécurité juridique qui est un des fondements essentiels de l'État moderne pour garantir la stabilité législative et une justice indépendante, responsable et efficace, des conditions auxquelles aspire tout investisseur», a affirmé, hier, le président Tebboune dans son allocution lue en son nom par le conseiller du président de la République chargé des Affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, à l'ouverture du séminaire international sur «Le rôle de l'avocat dans l'accompagnement de l'investissement et le règlement des litiges.»



[Benabderrahmane instruit Les douanes : «Accompagnez les opérateurs!»](#)

Le Premier ministre a rassuré les acteurs de la production nationale quant à leur approvisionnement en intrants nécessaires à leurs secteurs respectifs. Le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane appelle l'institution douanière à mettre les bouchées doubles pour accompagner les opérateurs économiques et donc l'investissement qui est plus que jamais placé sous l'autorité du gouvernement.



[Projets d'investissement : L'heure de la confirmation](#)

Le président de la République a levé le verrou bureaucratique qui a tant empêché les hommes d'affaires de s'impliquer avec force dans l'économie nationale. La nouvelle loi n°22-18, relative à l'investissement du 24 juillet 2022, fait toujours parler d'elle. Elle occupe les devants de la scène économique et industrielle par excellence.

Après les dernières découvertes importantes de gisements : L'Algérie devient la capitale du gaz

La diplomatie de l'énergie constituera la clé de voûte pour l'Algérie, à même d'aborder les questions brûlantes qui caractérisent le monde en général et la région en particulier. Les coupures de gaz russe qui ont impacté la majorité des pays de l'Europe, ont permis à l'Algérie d'avoir un rôle pivot et prépondérant quant à l'approvisionnement de l'Occident, en gaz algérien, très sollicité et demandé ces derniers temps.



Douanes : Les recouvrements en 2022 s'élèvent à près de 1150 milliards DA

Dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la douane (JID) organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, le directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, a relevé, ce jeudi, l'importance de la coordination établie entre les services des Douanes et les différents corps de sécurité en vue de protéger l'économie nationale, notamment à travers les opérations conjointes sur le terrain qui ont permis la réalisation de résultats importants.



Code des Douanes : Aïmene Benabderrahmane appelle à la révision du texte l'ouverture du couloir vert aux intrants

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a appelé, jeudi dernier à Alger, l'administration des Douanes à accélérer la révision du Code des Douanes et ses différents textes d'application en vue de le mettre en adéquation avec la nouvelle donne économique tenant compte des mutations et des défis de l'heure



Numérisation : Numérisation Un système d'information pour une meilleure transparence

Le service des douanes se sont dotés d'un nouveau système d'information numérique. Les premiers essais ont été lancés jeudi dernier à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la douane, placée cette année sous le slogan «Promouvoir le partage de connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière».



Révision du code des douanes : Pour plus de flexibilité aux entreprises

Lors de la cérémonie de célébration de la journée mondiale des douanes, le premier ministre Aimene Benabderrahmane a insisté sur la nécessité de réviser le code des douanes pour l'adapter aux besoins économiques. Mais que faut-il revoir ?



Sommet de la fintech et de l'e-commerce : La première édition à Alger du les 18 et 19 février

La première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce en Algérie, « Algeria fintech & e-commerce summit », se tiendra les 18 et 19 février prochains à Alger, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué.



Fonds d'investissements dédié aux Start-up : Des acteurs du numérique s'en félicitent

Des acteurs numériques ont accueilli favorablement la signature, mercredi dernier, d'une convention portant sur la création d'un fonds d'investissement appelé « Algeria Innovation Funds » (Fonds algérien pour l'innovation) d'une valeur de 80 millions de dollars, soit 11 milliards de dinar. Celle-ci a été signée par l'accélérateur public de startups Algeria-Venture et le fonds international Small Enterprise Assistance Funds (SEAF).



Fin des lobbies de l'importation : Assainissement

Lors de sa dernière rencontre avec les walis, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré que « nous avons réussi à réduire la facture des importations sans priver le citoyen des différents besoins ». Avant de trancher « il n'y a plus d'importation déguisée ».



Bonnes prévisions pour le dinar : Rapport de Fitch Solutions

En août dernier, lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, le Président Abdelmadjid Tebboune avait indiqué que les capacités de l'Algérie permettent de récupérer, à moyen terme, la valeur du dinar. Cela fait partie du combat qu'il mène visant à préserver la dignité des Algériens.



Abdelmadjid Tebboune: L'Algérie continuera à assurer tous les moyens pour promouvoir l'investissement

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé vendredi à Alger que l'Algérie continuera à assurer toutes les conditions et tous les moyens pour promouvoir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires dans le pays, au profit des investisseurs algériens ou étrangers, soulignant que l'investissement figure parmi les «priorités stratégiques».

«Les opérateurs économiques, qu'ils soient algériens ou étrangers, doivent être convaincus que l'Algérie oeuvre et continuera d'oeuvrer à assurer toutes les assises nécessaires pour soutenir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires de tout obstacle ou contrainte pouvant entraver l'activité des investisseurs dans notre pays», a souligné le Président Tebboune dans son allocution à l'ouverture du séminaire international sur «Le rôle de l'avocat dans l'accompagnement de l'investissement et le règlement des litiges», lue en son nom par le conseiller du Président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, M. Boualem Boualem, en présence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Le Président de la République a souligné que l'investissement interne ou externe figure parmi «les priorités stratégiques de l'Algérie dans le cadre de la nouvelle orientation adoptée par l'Etat dans ce domaine face aux exigences du développement et aux mutations mondiales qui ont un impact direct sur les économies des pays». Il a rappelé que la Constitution de novembre 2020 a accordé une place importante à l'investissement pour la réalisation des objectifs de développement et la diversification de l'économie nationale en assurant sa pérennité. Le Président Tebboune a en outre souligné l'importance des réformes engagées par l'Etat pour soutenir l'investissement sur les plans législatif, organisationnel, administratif et institutionnel, particulièrement dans les secteurs de la finance, les banques, l'industrie et l'agriculture, afin d'améliorer le climat de l'investissement et renforcer son attractivité notamment après la cristallisation de la vision prospective de l'économie nationale à travers la Constitution de novembre 2020 qui consacre la liberté de l'investissement, du commerce et de l'entrepreneuriat».

Lors de cette rencontre internationale de deux jours, les participants auront à examiner une série de questions telles que l'investissement, l'énergie et la concurrence, la jurisprudence dans le domaine de l'investissement, le règlement des contentieux relatifs à l'investissement, l'investissement dans les zones régionales de libre échange et le nouveau cadre juridique régissant l'investissement en Algérie ainsi que les textes d'application y afférents. La deuxième journée de cette rencontre, organisée par l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) en partenariat avec le ministère de la Justice et en coopération avec l'Union internationale des avocats, sera consacrée aux ateliers sur la médiation, l'arbitrage, la protection de l'investissement, l'avocat et la numérisation.



Facilitation douanières: 24 opérateurs ont bénéficié du statut d'opérateurs économiques

Pas moins de 24 opérateurs économiques relevant de la compétence de la direction régionale des douanes d'Oran qui, rappelons-le, couvre 5 sous-directions et 4 inspections divisionnaires (Oran port, Oran extérieur, Arzew et Aïn Témouchent), ont bénéficié du statut d'opérateurs économiques (OEA) accordé par la direction générale des douanes (DGD), a-t-on appris, jeudi, en marge de la célébration de la Journée mondiale de la douane, au siège de l'Ecole nationale des douanes sise à Maraval.



Gaz : la position de l'Algérie se renforce

Le rôle pionnier de l'Algérie dans l'industrie du gaz ainsi que sa position de fournisseur fiable se renforce davantage. La conjoncture géopolitique et son impact sur le marché énergétique mondial renforce encore plus cette position. Les perspectives de l'augmentation de la demande mondiale d'énergie constituent également une aubaine pour l'Algérie, qui va abriter, à la fin de l'année 2023, le 7e Forum des pays exportateurs de gaz.



Importation des véhicules de moins de 3 ans : effective après la publication du texte d'application

Le directeur de la législation, de la réglementation et des systèmes douaniers, Adel Habsa, s'est exprimé, ce vendredi, sur l'entrée en vigueur de l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans.

Appréciation du dinar, décélération de l'inflation : les prévisions de Fitch Solutions pour 2023

Le dinar algérien devrait poursuivre son appréciation et l'inflation devrait ralentir en Algérie en 2023, selon les nouvelles prévisions de Fitch Solutions publiées mardi 24 janvier.

Le Bouclier des Douanes algériennes décerné au Président de la République

La Direction générale des Douanes (DGD), a décerné, jeudi à Alger, le Bouclier des Douanes algériennes au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

إطلاق نظام معلوماتي جديد لتكريس النجاعة: كسالي: الرقمنة سبيل الشفافية ومكافحة الغش الضريبي



قال وزير المالية ابراهيم جمال كسالي أن الاحتفال باليوم العالمي للجمارك يساهم في تسليط الضوء على “الجهود الجبارة” التي يقوم بها أعوان الجمارك لحماية الاقتصاد الوطني والحفاظ على حقوق الخزينة العمومية وتمويلها (ارتفع التحصيل

الجمركي بأكثر من 10 من المائة بأكثر من 1148 مليار دج في 2022)، لافتا إلى أن السلطات العليا تعتمد على هذا الجهاز في تنفيذ السياسة الاقتصادية للبلاد بناء على احصائيات التجارة الخارجية التي يوفرها دوريا.



تكريم الرئيس تبون بدرع الجمارك الجزائرية

كرمت المديرية العامة للجمارك رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، بدرع جهاز الجمارك الجزائرية، اليوم الخميس بالجزائر العاصمة. كرم رئيس الجمهورية خلال افتتاح فعاليات إحياء اليوم العالمي للجمارك، بالمركز الدولي للمؤتمرات “عبد اللطيف رحال”، المنظمة تحت شعار “رعاية الجيل الجديد وترقية ثقافة تبادل المعارف وتعزيز الابتكار بالمهنة الجمركية”.



وكالة فيتش: تباطؤ كبير للتضخم في الجزائر سنة 2023.. مع استمرار ارتفاع الدينار

سيعرف معدل التضخم في الجزائر تباطؤًا كبيرًا في عام 2023، مع استمرار ارتفاع سعر الدينار، حسب ما ذكره موقع متخصص في أبحاث الأسواق الاقتصادية. وجاء في تقرير لموقع “FitchSolutions” أن بنك الجزائر سيختار دعم الدينار للسيطرة على التضخم في 2023. ونتيجة لذلك، سيتباطأ التضخم من 9.7 بالمئة في 2022، إلى 3.8 بالمئة في السنة الجارية.



SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

Forte baisse de l'inflation en Algérie en 2023

La Banque d'Algérie maintiendra une politique monétaire accommodante en 2023 car elle choisit de soutenir le dinar pour contrôler l'inflation. Telle est la grande prédiction pour 2023 de Fitch Solutions, l'agence américaine de notation et fournisseur de données économiques, dans une note publiée la semaine dernière.

Fitch Solutions, dont une des activités est la notation financière internationale qui la place en concurrent principal de Standard & Poor's (S&P) et Moody's, s'est de nouveau penchée sur l'économie algérienne au travers d'une note publiée mardi dernier. «Chez Fitch Solutions, nous pensons que la Banque d'Algérie maintiendra une politique monétaire accommodante en 2023 car elle choisit de soutenir le dinar pour contrôler l'inflation», prévoit l'agence américaine qui ne pense pas que, malgré l'embellie progressive des liquidités dont jouissent les banques publiques, la Banque d'Algérie (BA) interviendra sur le taux de réserves obligatoires des banques, actuellement à 2% depuis la mi-février 2021. Il est à rappeler que jusqu'à ce que le taux en question passe à 2%, la BA a dû recourir en une année, entre le début 2020 et le 15 février 2021, à quatre fois à l'abaissement du taux de réserves obligatoires afin de remédier à la tension sur les liquidités qui, rappelons-le également, avait atteint son paroxysme en passant de 1 557,6 milliards de dinars à fin 2018 à 1 100,8 milliards de dinars à fin 2019, puis atteindre 916,7 milliards de dinars à fin mai 2020 pour ensuite s'affaler en atteignant 476 milliards de dinars à fin septembre 2020. Donc, dans le but de contrôler la masse monétaire, les experts de Fitch pensent que les autorités monétaires et financières du pays n'interviendront pas sur le taux des réserves imposé aux banques pour la bonne raison du «soutien à l'économie».

Une politique monétaire accommodante en 2023

Se fiant aux déclarations des autorités du pays soulignant «l'importance de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et de lutter contre les pressions inflationnistes», l'agence Fitch s'attend à ce que la Banque d'Algérie choisira de soutenir le dinar afin de maintenir les pressions inflationnistes sous contrôle. «En effet, les augmentations de salaires, des allocations-chômage, et des pensions durant l'année dernière, se sont accompagnées d'interventions pour soutenir le dinar depuis août 2022, la monnaie s'étant appréciée de 8,4% depuis ses creux de 2022», a argumenté Fitch avant de rappeler que la Banque d'Algérie a statué que les pressions inflationnistes actuelles proviennent principalement de chocs externes, et selon un rapport récemment publié par l'institution algérienne, il est indiqué que 59,0% de l'inflation que subit le pays est importée. «En conséquence, nous nous attendons à ce que la BA continue de soutenir le dinar algérien pour contrôler l'inflation, tout en maintenant une politique monétaire accommodante», estime Fitch pour expliquer sa révision à la baisse de l'inflation. «Nous avons révisé à la baisse notre prévision d'inflation de 4,4% à 3,8% en 2023 suite à des perspectives plus haussières pour le dinar algérien. Nous prévoyons que le dinar finira l'année 2023 à 118,70 dollars, en hausse par rapport à nos prévisions précédentes de 131,80 dollars», indiquent les financiers de l'agence américaine.



Le raisonnement de Fitch est étayé par le constat selon lequel l'inflation est sur une trajectoire baissière depuis son pic de 11,7% en glissement annuel en juillet 2022, pour atteindre 8,6% en glissement annuel en novembre 2022. De plus, argumentent les Américains, la baisse des prix des matières premières agricoles ajoutera aux pressions à la baisse sur l'inflation étant donné que les prix alimentaires constituent 43,1% du panier de l'IPC du pays.

D'amples réserves permettront de soutenir encore le dinar

Mettant en avant la hausse des prix de l'énergie, les experts de l'agence US évaluent l'augmentation des réserves de change de l'Algérie à 34,1% en 2022. De l'avis de leurs collègues de l'équipe Pétrole et gaz de l'agence, Fitch prévoit que les prix de l'énergie resteront élevés, le prix du pétrole Brent s'établissant en moyenne à 95,0 USD le baril en 2023, soit en légère baisse par rapport aux 99,0 USD en 2022. «En consé-

quence, nous prévoyons que l'Algérie continuera à accumuler des réserves de change en 2023, prévoyant une augmentation de 9,2% pour l'année, amenant les réserves du pays au-dessus des niveaux d'avant Covid-19», expliquent les auteurs de ces perspectives pour qui d'amples réserves de change permettront à la BoA de continuer à soutenir le dinar. Toutefois, les mêmes experts avertissent que «des prix de l'énergie plus bas que prévu présentent un risque à la baisse pour nos prévisions du dinar mais, ironiquement, un risque à la hausse pour nos prévisions d'inflation».

Puis aux auteurs de l'analyse d'expliquer que «des prix de l'énergie plus bas que prévu résultant d'une décélération plus forte que prévu de l'activité économique mondiale» donneraient à la BoA moins de marge de manœuvre pour soutenir le dinar, ce qui constituerait un risque baissier pour les prévisions de change, ce qui amènerait également à revoir à la hausse la prévision d'inflation compte tenu d'un dinar plus faible que prévu.

Azedine Maktour

Finance

Sommet de la fintech et de l'e-commerce les 18 et 19 février à Alger

La première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce en Algérie, «Algeria fintech & e-commerce summit», se tiendra les 18 et 19 février prochains à Alger, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué. Cette rencontre se tiendra sous le parrainage le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, le ministre de la Numérisation et des Statistiques et du ministre de la Poste et des Télécommunications, en partenariat avec le Groupement algérien des acteurs du numérique «GAAN» et le Groupement d'intérêt économique «GIE-Monétique», fait savoir la même source. L'événement qui se tiendra au Centre international de conférences (CIC), a pour objectif principal de «participer au développement de l'activité de l'e-commerce et le paiement en ligne en Algérie ainsi que de contribuer de manière significative aux objectifs du

gouvernement en la matière», soulignent les organisateurs. Le sommet qui se veut un «espace pour un débat constructif autour des sujets d'actualité fintech et e-commerce», ambitionne aussi d'offrir l'opportunité de tisser des liens privilégiés avec de potentiels partenaires et clients», ajoute le communiqué.

Cet événement est dédié à toutes entités privées ou publiques faisant partie de l'écosystème de la technologie financières et du commerce en ligne y compris les institutions financières, les banques, les assurances, les web-marchands, les startups, les hébergeurs, les prestataires de services de livraison et de logistique.

Des conférences et des ateliers pratiques autour de différentes thématiques liées à la fintech seront organisés au cours de cet événement pour lequel les organisateurs prévoient la participation de plus de 50 conférenciers, 100 exposants et plus de 2700 visiteurs.

ILS DÉSTRUCTURENT L'ÉCONOMIE ET AFFECTENT LES VALEURS SOCIÉTALES

La corruption et l'informel, deux fléaux majeurs

● Le pays est gangrené par la corruption et le pouvoir nuisible de l'argent de l'informel. Si la lutte contre le premier fléau a été engagée, le combat contre le second s'avérera ardu ● Ces deux phénomènes majeurs se confondent avec l'histoire chaotique du pays.

Par Ali Bahmane

Des sommes à donner le vertige, celles qu'avaient engrangées les oligarques durant les trois décennies écoulées de l'ancien régime, probablement autour de 20 milliards de dollars, chiffre mis en avant par les autorités officielles. Au fur et à mesure des investigations judiciaires, la somme grossit mais ne sera probablement jamais véritablement cernée tant ont été judicieuses les ficelles utilisées par les corrupteurs. Si celles-ci ont été plus ou moins dénouées par les juges à l'intérieur du pays, elles le furent moins à l'étranger, notamment dans les paradis fiscaux et les pays traditionnellement refuges des grosses fortunes, la France, la Belgique, l'Espagne etc. Il faut, pour la justice algérienne, de la ténacité, du temps et des dossiers solides pour convaincre ces pays de restituer les avoirs détournés. Certains oligarques ont pris nombre de précautions pour passer inaperçus, d'autre non, laissant des failles et des traces. Il y avait aussi d'ex-ministres et généraux en fuite parfois des membres de leurs familles. Depuis trois années, le dossier a révélé toute sa complexité et en même temps l'ampleur du phénomène de la corruption, notamment depuis les années 1980. Mais elle a existé bien avant, quoiqu'à moindre échelle. Aux premières années, elle n'avait pas beaucoup occupé l'espace public. Le système

économique et social centralisé et socialisant ne le permettait pas, mais le pouvoir politique a eu quand même la tentation d'y recourir pour neutraliser les diverses oppositions politiques ou conforter son assise sociale. Mais la corruption a véritablement explosé durant la décennie 80 lorsque, par souci de tourner la page politique de son prédécesseur et de desserrer l'étoupe du quotidien de la population, le régime Chadli Bendjedid avait «libéré» le commerce extérieur. Ce fut le temps des autorisations générales d'importation (AGI), des programmes dit anti-pénuries et du démantèlement des grands groupes industriels, brèches dans lesquelles s'engouffrèrent les spéculateurs de tous acabit mettant à profit la complicité ou la faiblesse des administrations publiques. Le Premier ministre de l'époque, Abdelhamid Brahimi, avait lancé le chiffre de 26 milliards de dollars de scandales de corruption, un pavé dans la mare jamais abordé depuis par la justice. La décennie du terrorisme qui a vu l'effondrement des finances publiques et l'aggravation de l'endettement publics alimenta la corruption mais tout explosa avec le régime de Bouteflika avec l'argent qui coulait à flots. Il lui servit à s'entourer d'une sorte de cour fidèle et puissante. Les oligarques qui s'affichèrent publiquement eurent un accès facile aux marchés publics et commerciaux et à des investissements publics de grande importance dont la grande autoroute Est-Ouest. Cela dura

une vingtaine d'années et il fallut l'effondrement du système après la chute de Bouteflika pour que, devant la justice, surgit l'ampleur de la corruption. Elle n'a épargné aucun secteur, y compris public dont l'emblématique Sonatrach saignée par ses propres dirigeants et ministres de tutelle. Des milliards de dollars s'évaporèrent dans le commerce extérieur par le biais de la surfacturation qui permit un transfert massif d'argent d'Algérie vers des Etats étrangers et des paradis fiscaux auxquels ont recouru même des personnalités politiques de premier plan gagnés par la corruption. Depuis 2019, toute cette fraude est traînée devant les tribunaux. Les autorités actuelles tentent de juguler la corruption en multipliant les dispositifs juridiques, ils voient certainement la réduire, mais pas l'annihiler totalement car il y aura toujours des leçons à tirer du passé, notamment le volet politique. Parallèlement, un autre phénomène préoccupe les pouvoirs publics, celui du poids pris par l'informel dans le pays. Il est une courroie d'alimentation de la corruption mais ses mécanismes ne sont pas suffisamment connus. L'Etat pense agir en l'asséchant, c'est-à-dire bancariser les énormes sommes en liquide circulant en son sein. Le président de la République vient de lancer un appel menaçant en ce sens. Cela suffira-t-il ? Le poids de l'informel est énorme, estimé à 50 milliards de dollars. Pour la Banque mondiale, dans un de ses rapports, il représente

30% de l'économie algérienne et cela entre 2010 et 2020. Par rapport aux 145,2 milliards de dollars de produit intérieur brut (PIB) de l'année 2020, les revenus générés par les pratiques économiques et commerciales informelles avaient atteint pas moins de 43,6 milliards de dollars en 2020, précise l'institution internationale.

On peut dire que l'argent du marché noir alimente fortement les seigneurs aussi bien de l'import que des gros monopoles des marchés de la distribution des biens de consommation de toutes sortes, comme il alimente le trafic de drogues et la traite des migrants. Même l'accès à des postes politiques ou de pouvoir passe parfois par l'argent de l'informel. Pour le CNES, qui a tenté de cerner la problématique, l'informel, historiquement, est né à la faveur de l'émergence, en puissance du secteur privé, du démantèlement des monopoles publics, de l'accès libre à la devise, de l'assouplissement des formalités douaniers et de la liberté d'importation... Le CNES estime que l'informel, comme il s'inscrit hors des cadres juridiques réglementaires et des valeurs sociétales, porte les germes de déformations sociales, menace la production nationale structurée existante et projetée, dévalorise la notion travail et tend à s'imposer comme partenaire invisible et nuisible dans la vie politique et économique. **A. B.**

DES CARTES PRÉPAYÉES POUR ACQUÉRIR LES PRODUITS NAFTAL EN MARS PROCHAIN

L'entreprise Naftal envisage d'adopter, à partir du mois de mars prochain, un système de cartes prépayées pour la commercialisation de ses produits énergétiques à travers ses différentes stations, a annoncé, jeudi à Tiaret, le PDG de l'entreprise, Abdelkader Chafi. En suivant une présentation sur le développement des ventes de Naftal dans la circonscription du gaz liquéfié de Tiaret, M. Chafi a annoncé que son entreprise lancera cette opération en collaboration avec la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en adoptant la technologie des cartes de paiement interban-caires (CIB). Cette opération se limitera aux seules grandes entreprises du pays, a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Chafi a assuré que Naftal s'ouvrira davantage aux jeunes investisseurs en mettant à leur disposition des locaux vacants au sein de ses stations selon un cahier de charge élaboré en coordination avec les autorités locales. Le but étant d'offrir aux usagers des services hors activités de Naftal. Au centre d'enfutage de gaz butane n° 114 de la zone industrielle de Zāaroura, le PDG de Naftal s'est assuré de la disponibilité de ce produit en quantités suffisantes afin de répondre à la demande des populations notamment en cette période de grands froids. Il a ajouté que la production de gaz butane a été portée, depuis quelques semaines et à l'échelle nationale, à 500 000 bonbonnes par jour contre 250 000 précédemment. Naftal peut atteindre une capacité de production de 950 000 bonbonnes quotidiennement «si nécessaire», a-t-il assuré. Dans ce contexte, M. Chafi a relevé que la demande pour cette substance a diminué à l'échelle nationale en raison de l'approvisionnement d'un grand nombre de foyers des agglomérations suburbaines en gaz de ville et les zones rurales en citernes du gaz propane. Le PDG de Naftal, en compagnie des autorités locales, a procédé à la mise en service des projets d'alimentation en gaz propane de l'école Hamou Khadou de Ksar Chellala et de 47 foyers de la zone de Tazia, dans la commune de Zemala Emir Abdelkader. Le nombre des foyers bénéficiant de ce produit énergétique a atteint les 850 outre 56 écoles à travers la wilaya de Tiaret.

PROTECTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET PROMOTION DES EXPORTATIONS

LES DOUANES SUR TOUS LES FRONTS

Les exportations de l'Algérie ont atteint 60,38 milliards de dollars en 2022, en hausse par rapport à l'année 2021, selon les statistiques du commerce extérieur des Douanes algériennes. Outre la contribution à la promotion des exportations, les services des Douanes ont effectué d'importantes saisies durant l'année 2022 et déjoué plusieurs tentatives de contrebande et de trafic de quantités importantes de comprimés psychotropes.

Selon un bilan présenté par la directrice des études et de la prospection à la DGD Oum El Kheir Meziane Lakehal, plus de 5,6 millions de voyageurs par voie aérienne et 743.500 par voie maritime et 2.599.500 au niveau des postes frontaliers ont été soumis au contrôle et à l'identification.

Au niveau des frontières terrestres, plusieurs saisies ont été effectuées lors de souricières mixtes notamment avec les détachements de l'ANP dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic et la contrebande.

Lutte contre les stupéfiants, la préoccupation majeure

Le renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières terrestres a poussé les filières criminelles à s'orienter vers les voies aérienne et maritime pour l'acheminement de la drogue dure. Ainsi, les brigades des Douanes ont intensifié le contrôle des passagers, des véhicules mais également des conteneurs et des navires commerciaux dans le cadre de la protection de l'économie nationale.

En chiffres, les douaniers ont saisi plus de 520 tonnes de produits subventionnés de large consommation et mis en échec plusieurs tentatives criminelles. Les hommes en tenue grise ont effectué 26 saisies d'armes et de munitions l'année dernière. L'efficacité du contrôle a permis également la saisie de 45 kg de drogues



dures dont la cocaïne et l'héroïne avec des grosses prises à Blida et au port d'Alger dont la quantité a été soigneusement dissimulée à l'intérieur de la voiture d'un ressortissant algérien en provenance de l'étranger.

La lutte contre le trafic de stupéfiants demeure l'une des préoccupations majeures de la DGD, notamment le trafic des psychotropes ayant proliféré au cours de ces dernières années, en sus de leurs effets négatifs sur la santé, la sécurité du citoyen et l'ordre public. En 2020, plus de 4,8 millions de comprimés psychotropes ont été saisis ainsi que 10 tonnes de kif traité lors de contrôles routiers. Par ailleurs, le contrôle des passagers s'est soldé par la saisie de 10 kg d'or dans des opérations distinctes, notamment à l'aéroport d'Alger. En outre plus 305.000 cartouches de cigarettes ont été saisies dans différentes opérations aux postes frontaliers et suite aux contrôles routiers.

Les conteneurs ont été soumis à un contrôle rigoureux afin de déjouer toute tentative d'importation de produits interdits. Il a été procédé, selon le bilan, à l'inspection de 613.679 conteneurs et 11.720 bateaux commerciaux. Le bilan n'a pas détaillé les résultats de ces opérations.

La DGD a mis en avant sa contribution au financement du Trésor public. Le recouvrement est passé de 1.035 milliards DA en 2020 à plus de 1.148 milliards DA de taxes et droits de douanes. Pour la direction générale des Douanes, ces résultats « reflètent les efforts consentis à travers le durcissement des mécanismes de contrôle douanier, le renforcement des patrouilles sur le terrain du territoire douanier et l'intensification des programmes des barrages douaniers et des barrages communs avec les services de sécurité dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande ».

Un excédent commercial de 20,21 milliards \$ en 2022

Ces opérations consacrent aussi la pleine mobilisation des agents des Douanes algériennes dans le cadre de la protection de l'économie nationale et leur rôle protecteur en luttant contre différents trafics, notamment le trafic des stupéfiants et des psychotropes, en vue de protéger la santé et la sécurité du citoyen et contribuer à assurer la stabilité de l'ordre public, assure la DGD. Par ailleurs, la directrice des études et de la prospection à la DGD Oum El Kheir Meziane Lakehal a indiqué que les exportations sont passées de 23,80 milliards de dollars en 2020 à 60,38 milliards de dollars en 2022.

La directrice a précisé, au sujet de l'activité du commerce extérieur, que le volume des importations durant l'année dernière s'élevait à 40,17 milliards de dollars, ce qui a entraîné un excédent de la balance commerciale de 20,21 milliards USD. La responsable a relevé l'évolution des échanges commerciaux et de la balance commerciale durant la période allant de 2020 à 2022.

Neila Benrahal

ÉDITORIAL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie continuera à assurer toutes les conditions et tous les moyens pour promouvoir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires dans le pays, au profit des investisseurs algériens ou étrangers, soulignant que l'investissement figure parmi les «priorités stratégiques». La Constitution de novembre 2020 consacre la liberté d'investissement, du commerce et de l'entrepreneuriat et accorde une place importante à l'investissement pour la réalisation des objectifs de développement et la diversification de l'économie nationale en assurant sa pérennité. A cela vient s'ajouter l'importance des réformes engagées par l'Etat pour soutenir l'investissement sur les plans législatif, organisationnel,

SANS CONTRAINTES

administratif et institutionnel, particulièrement dans les secteurs de la finance, des banques, de l'industrie et de l'agriculture, afin d'améliorer le climat de l'investissement et renforcer son attractivité. Aussi, dans le cadre de la promotion d'un bon climat des affaires, des mesures ont été prises pour favoriser la mise en relation d'affaires avec tous les opérateurs pour définir les opportunités d'investissement et de partenariat dans différents secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture et les services, ainsi que d'autres activités économiques où l'Algérie peut étendre l'investissement, en relevant de multiples défis, notamment la mise en place d'une politique de facilitation des affaires, des échanges et des investissements, et d'un environnement des affaires attractif et avantageux pour les hommes

d'affaires. 2023 est consacrée année de la poursuite de la relance et du renouveau économiques. En conséquence, l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels, à tous les niveaux de la sphère décisionnelle, sont appelés à se mobiliser autour des objectifs de la politique de diversification économique et de promotion des exportations. L'appareil diplomatique, de par les spécificités de ses missions, a dans cette optique un rôle majeur à jouer pour promouvoir la destination Algérie en matière de développement de partenariats stratégiques nouveaux et d'attrait des IDE. Tout un programme dont le président de la République a déjà tracé les contours.

El Moudjahid

ÉDITORIAL

Ce que le climat des affaires doit à la Loi a été au cœur du message présidentiel adressé hier aux participants du séminaire international portant sur le «Rôle des avocats dans l'accompagnement de l'investissement et le règlement des litiges». Le message du Président traite le fond de la question en resituant la fonction, bien comprise, de la Loi, en tant qu'environnement légal, rigoureux et permanent, non soumis aux aléas du temps. Ces qualités s'inscrivent dans une double dimension ; une sécurité en faveur du climat des affaires et une protection de l'investisseur qui engage son génie et son patrimoine pour la richesse nationale. Dans ces conditions, la sécurité par la Loi implique chez le législateur de respecter la permanence et la stabilité des textes qui ne devraient plus souffrir de changements intempestifs si décourageants pour l'investisseur et l'homme d'affaires de quelque origine qu'il soit. C'est dans ce sens que le Président Tebboune insiste sur la notion de pérennité, rappelant que la Constitution de novembre 2020 «accorde une place

PÉRENNITÉ

importante à l'investissement pour la réalisation des objectifs de développement et la diversification de l'économie nationale». Le Président assure solennellement que l'Algérie «continuera à assurer toutes les conditions et tous les moyens pour promouvoir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires... au profit des investisseurs algériens ou étrangers». Ce message indique l'avènement d'une nouvelle ère et la fin d'une époque de confusion marquée par des hostilités entre le privé et le secteur étatique si défavorable au développement de l'économie nationale. Dans l'Algérie Nouvelle, il importe de radier ces ressentiments stériles et de donner un sens aux réformes engagées par l'État pour soutenir l'investissement, notamment dans les secteurs de la finance, les banques, l'industrie et l'agriculture. Aussi, les opérateurs économiques sans distinction doivent être convaincus que l'Algérie assure toutes les assises nécessaires pour soutenir l'investissement,

améliorer et protéger le climat des affaires de tout obstacle ou contrainte pouvant entraver l'activité des investisseurs. Durant cette rencontre internationale de deux jours, les participants auront à examiner une série de questions telles que l'investissement, l'énergie et la concurrence, la jurisprudence dans le domaine de l'investissement, le règlement des contentieux relatifs à l'investissement, l'investissement dans les zones régionales de libre-échange et le nouveau cadre juridique régissant l'investissement en Algérie.

Le développement et les rapides mutations mondiales ont un impact direct sur l'économie mondiale. L'Algérie, grand pays africain, méditerranéen et arabe entend bien se donner les moyens pour se hisser aux limites de son prestige mondial. L'avocat, pivot dans le respect des lois et la promotion de la justice, s'intègre dans cette étape de construction.

El Moudjahid

OPÉRATIONS DE DÉDOUANEMENT : LE NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION GAGE DE TRANSPARENCE

Le lancement du nouveau système d'information des Douanes permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de consacrer la transparence et de développer les modalités de lutte contre la fraude et la contrebande, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali. *«Les pouvoirs publics s'attellent à renforcer le corps des Douanes en outils nécessaires lui permettant d'assurer convenablement son rôle»*, a assuré M. Kassali dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie célébrant la Journée internationale de la Douane, organisée au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC, Alger). Présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, la cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de cadres des Douanes et de hauts fonctionnaires de l'Etat. Rappelant que le processus de numérisation du secteur se poursuivait, le ministre des Finances a mis en avant *«le nouveau système d'information qui permettra la facilitation des opérations de dédouanement, la diffusion des informations relatives au commerce extérieur, l'instauration de la transparence, le développement des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande, et servir partant l'économie nationale»*. Le Premier ministre a supervisé le lancement des essais relatifs au nouveau système d'information des Douanes. Les premiers essais se sont déroulés en présence du ministre des Finances et du directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi. Le nouveau système a pour objectif *«consacrer une administration douanière numérique et efficace, alliant technicité et perfectionnement de la performance en vue d'être à la hauteur des attentes des opérateurs économiques et des différents partenaires»*, d'après l'exposé présenté à cette occasion. Le chef du projet de numérisation de l'administration des Douanes, Redouane Boutaleb, a affirmé, dans ce contexte, que ce nouveau système d'information *«aura un impact positif sur l'économie nationale»*. Ce système, dit-il, réalisera une transition numérique du travail des services des Douanes en remplaçant les procédures douanières actuelles avec d'autres procédures numériques, qui se feront via le web, à distance et à travers les différentes plateformes électroniques pour les opérateurs économiques. M. Boutaleb a également ajouté que le nouveau système d'information des Douanes avait plusieurs avantages relatifs à la simplification et la facilitation des procédures douanières, permettant d'économiser du temps, des efforts et des coûts supplémentaires. Ce programme est, ajoute-t-il, désormais en phase pilote trois mois durant, celle-ci sera progressivement généralisée à tous les bureaux et centres douaniers, rappelant que ce système a été concrétisé sous la supervision des staffs composés principalement d'expertises algériennes en coopération avec l'Agence coréenne de la coopération internationale (Koica). Cette cérémonie a connu une remise de grades à nombre de cadres des Douanes, un hommage rendu aux éléments et cadres décédés au cours de leurs missions, mais aussi d'autres éléments en retraite.

BILAN DES DOUANES EN 2022

520 tonnes de produits subventionnés, 10 tonnes de kif et 4,8 millions de comprimés psychotropes saisis

Les Douanes algériennes font leur bilan à l'occasion de leur journée internationale. En 2022, plus de 520 tonnes de produits subventionnés ont été saisis ainsi que plus de 10 tonnes de kif traité et un peu plus de 4,8 millions de comprimés psychotropes. Ces mêmes services ont pu recouvrer plus de 1148 milliards DA de taxes et droits douaniers. Des performances saluées par le Premier ministre qui plaide néanmoins pour une accélération de la cadence de révision du code des douanes pour mieux l'adapter aux objectifs relatifs à l'investissement.

Nawal Imès-Alger (Le Soir)- L'arsenal juridique encadrant les missions des douanes est appelé à changer le plus rapidement possible. C'est le Premier ministre qui réclame des changements rapides, notamment dans le contenu du code des douanes. Aïmene Benabderrahmane, qui s'exprimait jeudi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la douane, estime, en effet, qu'il était temps de réviser tout l'arsenal organisationnel des douanes et textes d'application pour mieux les adapter aux besoins de l'économie nationale

et les ambitions en matière d'investissement. Les changements escomptés devront s'adapter à la philosophie de la loi sur l'investissement sur laquelle les pouvoirs publics misent pour «amorcer un développement prometteur susceptible d'insuffler durablement la dynamique économique du pays et encourager, ainsi, l'investissement national et étranger direct». Il s'agit surtout d'abandonner des textes qui «ne répondent pas actuellement à la réalité ni aux exigences des opérateurs économiques». Pour atteindre enfin l'efficacité économique espérée,

le Premier ministre a estimé que plusieurs administrations vont devoir adopter le système de trois brigades assurant 8 heures de travail ou celui de deux brigades assurant 10 heures au minimum. Prenant la parole à son tour, le directeur général des douanes a présenté le bilan de son institution, affirmant que les agents des douanes avaient saisi, en 2022, plus de 520 tonnes de produits subventionnés, plus de 10 tonnes de kif traité et plus de 4,8 millions de comprimés psychotropes. Au cours de cette même année, les services des douanes ont pu recouvrer plus de 1148 milliards DA de taxes et de droits douaniers. Pour Noureddine Khaldi, son institution a également réussi à faire une « avancée significative » en matière de représentation au niveau international, grâce aux nombreux postes importants occupés au sein de l'Organisation mondiale des douanes. La célébration de la Journée internationale des douanes a été l'occasion pour présenter le nouveau système d'information qui est dans sa

phase pilote avant d'être progressivement généralisé à tous les bureaux et centres douaniers. Développé par des compétences nationales, ce système permettra, d'après le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, de «faciliter les opérations de dédouanement, la diffusion d'informations relatives au commerce extérieur, l'instauration de la transparence, le développement des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande». Ce système devra consacrer une «administration douanière numérique et efficace, alliant technicité et perfectionnement» et «contribuer à faciliter les opérations de dédouanement à travers la réduction des délais et des coûts, en plus de la sécurisation des données relatives au commerce extérieur, tout en conférant davantage de transparence et d'efficacité aux moyens de lutte contre la fraude», a estimé le Premier ministre qui appelle à valoriser également la ressource humaine.

N. I.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger